



## **EXTRAIT DU LIVRE DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOTRE-DAME-DU-NORD**

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-du-Nord tenue le 23 septembre 2019, au 71, rue Principale Nord, à Notre-Dame-du-Nord, où sont présents :

Monsieur Gilles Bérubé

Madame Lynne Delorme

Monsieur Bertrand Bastien

Madame Sylvie Brisson

Madame France Gignac

Monsieur Albert Bergeron

formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Nico Gervais. Monsieur Kamel Boubaker, directeur général, est également présent

### **Résolution numéro 2019-09-0204**

#### **PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-NORD À TITRE DE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertrand Bastien, appuyé par Lynne Delorme, et résolu unanimement de proclamer Notre-Dame-du-Nord, municipalité alliée contre la violence conjugale.

Copie certifiée conforme donnée à Notre-Dame-du-Nord ce 25 septembre 2019.

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.

  
KAMEL BOUBAKER  
directeur général